

A l'attention de Monsieur Yann BUBIEN
Directeur Général de l'Agence Régionale de
Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur
132, Boulevard de Paris - CS 50039
13331 Marseille cedex 03

Avignon, le

Monsieur le Directeur Général,

C'est en qualité de Maire d'Avignon, de Présidente du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier d'Avignon et de membre active du Comité des élus du GHT de Vaucluse, que je prends votre attache pour vous exprimer ma vive inquiétude concernant la perspective de fermeture de la chirurgie du Centre Hospitalier du pays d'Apt et sa transformation en hôpital de proximité.

Mon expérience de Maire depuis plus de dix ans, m'a bien fait mesurer l'importance pour mes administrés d'une offre de soins complète et de qualité au sein d'un hôpital public accessible à tous. Dans une ville à taille humaine comme Avignon ou Apt, l'hôpital est considéré tout à la fois par nos concitoyens comme un garant essentiel et protecteur du bien vivre et du bien vieillir, et également comme un vecteur fort d'attractivité territoriale.

Ainsi la menace de la fermeture prochaine du service de chirurgie du Centre Hospitalier du pays d'Apt va à rebours des politiques d'aménagement du territoire et d'offre de services publics portées par les élus locaux et l'ensemble des forces vives de nos territoires en Vaucluse.

Au-delà des risques sanitaires qu'il générerait, ce projet de fermeture s'il était avéré, provoquerait une nouvelle brèche dans le pacte de cohésion sociale de nos territoires après la fermeture de nombre de services publics de proximité et la raréfaction constatée de l'offre de soin dans le secteur de la médecine libérale. De plus, cette fermeture aurait un impact immédiat et très négatif sur la santé au quotidien des Aptésiens et des populations des villages attenants, contraints de se retourner vers le centre hospitalier de Cavaillon à près de 40 minutes de trajet routier ou vers le centre hospitalier d'Avignon à plus d'une heure.

Cette inquiétude, je la porte également en qualité de Présidente du Conseil de Surveillance du Centre hospitalier d'Avignon (CHA), puisqu'en cascade, un tel projet de fermeture aura nécessairement des répercussions sur l'activité chirurgicale du CHA, mettant en forte tension l'offre de soins ambulatoires.

Par ailleurs, si ce projet venait à se réaliser, il irait à l'encontre des objectifs du Projet Régional de Santé 2023-2028 et plus particulièrement de son objectif pour « faciliter la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé » et ainsi de « garantir une offre de santé pour tous en tout point de la région, en priorité dans les territoires et auprès des personnes qui en ont le plus besoin ».

Ainsi, cette vision uniquement comptable de la fermeture de l'activité chirurgicale au Centre Hospitalier du pays d'Apt est en opposition flagrante à la volonté d'accessibilité de l'offre de soins promue par le Projet Régional de Santé 2023-2028.

Pour toutes ces raisons, solidaire de Madame le Maire d'Apt dans son combat pour le maintien de l'activité chirurgicale et mobilisée auprès des Aptésiens et de la communauté médicale du Centre Hospitalier du pays d'Apt, je me permets de vous demander de revenir sur votre décision de fermeture de la chirurgie annoncée pour le 31 décembre 2025.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, à l'expression de mes salutations les meilleures.



Cecile HELLE